

*SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL*
Le vendredi 4 septembre 2015 à 19h30
À la salle communautaire de la municipalité de Duhamel
1890, rue Principale, Duhamel

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance régulière
 - 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 août 2015
 - 1.3
2. Finances
 - 2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois d'août 2015
 - 2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois d'août 2015
 - 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 26 août 2015
 - 2.4 Transfert budgétaire
3. Période de questions
4. Département de l'Administration
 - 4.1 Correspondance
 - 4.2 Demande de subvention dans le cadre du PIQM
 - 4.3 Demande de modification du délai de conservation des archives municipales
 - 4.4 Mandat de représentation auprès d'AON
5. Département de l'Hygiène du milieu
 - 5.1 Compte rendu de l'Hygiène du milieu
 - 5.2 Méthode de gestion des matières résiduelles
 - 5.3 Embauche de forestiers pour le site de transfert : Projet d'aménagement en vue de la prise en charge de la cueillette des matières résiduelles en 2016
 - 5.4
6. Département des Travaux publics
 - 6.1 Compte rendu des Travaux publics
 - 6.2 Amendement de la résolution numéro 15-08-17998 : Achat regroupé de pneus
 - 6.3 Projet réseau routier : Offre de service
 - 6.4 Demande de modification de la programmation TECQ
 - 6.5 Programme de réhabilitation du réseau routier : Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)
 - 6.6 Projet P-14 Travaux chemins LGE – Analyse des soumissions reçues – location de la machinerie
 - 6.7 Projet P-14 Travaux chemin LGE – Analyse des soumissions reçues - Dynamitage
7. Département de la Sécurité publique
 - 7.1 Compte rendu de la Sécurité publique
 - 7.2 Embauche d'un pompier volontaire
 - 7.3
8. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement
 - 8.1 Compte rendu de l'Urbanisme et de l'Environnement
 - 8.2 Rapport – Épisode d'algues bleues verts dans la Baie Dorée

8.3 Demande de dérogation mineure – 4602 chemin du
Lac Gagnon Ouest

9. Département des Loisirs, culture et tourisme

9.1 Compte rendu des Loisirs, culture et tourisme

9.2 Symposium art in situ – invitation au vernissage

9.3

10. Département du Service à la collectivité

10.1 Adoption de la politique et du plan d'action MADA

10.2

11. Varia

11.1

11.2

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

À une séance régulière tenue le 4 septembre 2015 à 21h00 à la salle communautaire de la municipalité de Duhamel, sous la présidence de monsieur David Pharand, maire

Sont présents:

Doris Larose
Michel Longtin
Daniel Berthiaume
Noël Picard
Gaëtan Lalande
Gilles Payer

Secrétaire d'assemblée: Madame Claire Dinel, directrice générale était aussi présente.

ORDRE DU JOUR

1. 15-09-17809 Ouverture de la séance

Il est **résolu** unanimement

Que,

La séance régulière soit ouverte à 21h00.

Adoptée.

1.1 15-09-17810 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant « les variés » ouverts.

Adoptée.

1.2 15-09-17811 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 août 2015

Il est **résolu** unanimement

Que,

2

Verso

La lecture du procès-verbal de la séance régulière du 7 août 2015 soit exemptée et que ledit procès-verbal soit adopté.

Adoptée.

2. FINANCES

2.1 15-09-17812 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois d'août 2015

Il est **résolu** unanimement

QUE,

La lecture des comptes du mois d'août 2015 au montant de 200 454.88\$ qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 18714 au no 18792, les prélèvements no 3945 au 3959 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 800.64\$ soit exemptée et le maire et la directrice générale sont autorisés à en faire le paiement.

QUE,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adoptée.

2.2 Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois d'août 2015

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois d'août est déposé pour une dépense totale de 46 205.79\$ pour considération au Conseil.

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois d'août 2015.

Claire Diné, dir. gén.

Claire Diné, dir.-gén.

2.3 15-09-17813 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 26 août 2015

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 26 août 2015 soit accepté et est sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adoptée.

2.4 15-09-17814 Transferts budgétaires

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale à l'effet de procéder à un transfert budgétaire au budget 2015 dans le but de reclasser un montant affectant l'activité du symposium art in situ ;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Le transfert du montant de 5K de la réserve financière au compte 02 70290 499, par l'écriture numéro 156, recommandé par la directrice générale, soit approuvé.

Adoptée.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

4. ADMINISTRATION

4.1 Correspondance

***Le détail de la correspondance du mois d'août 2015 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 4 septembre 2015 »

4.2 15-09-17815 Demande de subvention dans le cadre du programme PIQM

ATTENDU la problématique de chauffage et climatisation au Centre communautaire et bureaux administratifs de la Municipalité;

ATTENDU la résolution 15-05-17724 autorisant la firme Cosmel à soumettre une étude électromécanique afin de déterminer les conditions existantes et de présenter deux options de mise à neuf;

ATTENDU l'admissibilité au programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)- volet V pour la réalisation dudit projet d'optimisation du système de chauffage et de climatisation;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Les membres du Conseil autorisent madame Claire Diné, directrice générale à présenter un projet dans le cadre du programme d'infrastructures Québec- Municipalités (PIQM) – volet V afin de permettre l'optimisation du système de chauffage et climatisation au Centre communautaire et bureaux administratifs de la Municipalité;

ET QUE,

La Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles.

Adoptée.

4.2.1 15-09-17816 Demande de subvention dans le cadre du programme PIQM

ATTENDU le rapport d'inspection réalisé le 10 octobre 2014 par Nantel Consultant afin de noter toutes déficiences reliées à l'enveloppe du bâtiment ainsi qu'aux installations intérieures ;

ATTENDU l'admissibilité au programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)- volet V pour la réalisation dudit projet de rénovation et la mise aux normes de la bibliothèque municipale ;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Les membres du Conseil autorisent madame Claire Diné, directrice générale à présenter un projet dans le cadre du programme d'infrastructures Québec- Municipalités (PIQM) – volet V afin de permettre la rénovation et la mise aux normes de la bibliothèque municipale ;

ET QUE,

La Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles.

Adoptée.

4.3 15-09-17817 Demande de modification du délai de conservation de nos archives municipales

ATTENDU QUE la mise à jour du guide de gestion des documents municipaux en date du 14 novembre 2014 propose un calendrier de conservation différent ;

ATTENDU la recommandation de la direction générale d'adapter notre calendrier de conservation;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Les membres du Conseil municipal adoptent les nouveaux délais de conservation et demandent l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Adoptée.

4.4 15-09-17818 Mandat de représentation auprès d'AON

ATTENDU QUE le 8 novembre 2013, par résolution du conseil, la Municipalité a pris la décision de quitter le régime de retraite du RREMQ administré par l'assureur SSQ et distribué par l'entremise de la firme d'actuares AON pour créer son propre régime de retraite administré par l'assureur Great-West et distribué par la firme d'experts conseils *Groupe Major Inc.* afin notamment d'offrir un service plus personnalisé et local aux employés;

ATTENDU QUE suite à la fermeture de son ancien régime de retraite du RREMQ, la Municipalité se voit imputé par la firme d'actuares AON des frais anormalement élevés qui ne reflètent aucunement les frais habituellement chargés par les assureurs lors d'une terminaison de régime de retraite;

ATTENDU QUE la *Groupe Major Inc.* est la firme d'experts-conseils qui administre le régime d'assurance collective de la municipalité depuis 2012 et le régime de retraite des employés de la municipalité depuis 2013;

ATTENDU QUE la *Groupe Major Inc.* se propose de négocier à la baisse ces frais de fermeture auprès d'AON;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite accorder le mandat au *Groupe Major Inc.* de négocier en son nom les dits frais de transferts.

EN CONSÉQUENCE,

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Le Conseil de Duhamel autorise la directrice générale, Mme Claire Dinel, ou ses représentants légaux, à signer pour et au nom de la Municipalité, une lettre de mandat avec le *Groupe Major Inc.* pour l'atteinte de cet objectif.

Adoptée.

5. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

5.1 Compte rendu de l'Hygiène du milieu

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de l'Hygiène du milieu.

5.2 15-09-17819 Méthode de gestion des matières résiduelles

CONSIDÉRANT la résolution numéro 15-06-17747 concernant la cueillette des matières résiduelles en régie;

CONSIDÉRANT l'acquisition d'un camion sanitaire suite à un appel d'offres selon la résolution numéro 15-08-17797 ;

CONSIDÉRANT qu'aucune réponse d'Épursol n'est attendue avant 2017 pour l'aménagement d'un site de transbordement régional;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel opte pour l'option de gestion d'un site de transfert de très faible capacité (CTTFC) des matières résiduelles, à Duhamel et autorise sa mise en place sur le site adjacent à l'écocentre.

Adoptée.

5.3 15-09-17820 Embauche de forestiers pour le site de transfert : Projet d'aménagement en vue de la prise en charge de la cueillette des matières résiduelles en 2016

ATTENDU QUE le site de transfert des matières résiduelles nécessitera du déboisement afin d'aménager une aire permettant le dépôt des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la firme Forespect a évalué le travail à effectuer sur place;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Les membres du Conseil entérinent l'embauche de la firme Forespect pour procéder au déboisement du site de transfert et accepte l'offre de 1 500\$ pour la récolte du bois;

ET QUE,

Monsieur Daniel René soit mandaté à superviser le projet de déboisement et à signer tout document relatif à cette démarche.

Adoptée.

6. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

6.1 Compte rendu des Travaux publics

Aucun compte rendu n'est donné.

6.2 15-09-17821 Amendement de la résolution numéro 15-08-17998 : Achat regroupé de pneus

ATTENDU la résolution numéro 15-08-17998- achat regroupé de pneus à l'effet d'adhérer à l'achat de pneus regroupé de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité estime ses besoins en pneus pour la durée du contrat de 3 ans à environ 25 000\$;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

La Municipalité de Duhamel s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE,

La Municipalité de Duhamel reconnaît que, selon leur politique administrative, le CSPQ percevra, directement auprès des fournisseurs-adjudicataires, un frais de gestion établi à 1 % (0.6% versé au CSPQ et 0.4% à l'UMQ) qui sera inclus dans les prix de vente des pneus.

QUE,

La Municipalité de Duhamel reconnaît, selon la politique administrative du CSPQ, qu'elle devra être abonnée au Portail d'approvisionnement du CSPQ et d'en assumer le coût d'abonnement annuel établi actuellement à 500.00 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce DAR-Pneus et bénéficier de l'ensemble des achats regroupés offerts par le CSPQ.

Adoptée.

6.3 15-09-17822 Projet réseau routier : Offre de service

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé dans le cadre de la préparation des travaux des chemins dont voici les résultats :

- **Soumission WSP : 11 500\$ + taxes**
Soumission non conforme selon les plans et devis.
- **Soumission de CIMA : 17350\$ + taxes**
Soumission conforme selon les plans et devis.

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Les membres du Conseil municipal acceptent la soumission de CIMA au montant de 17 350\$ + taxes incluant une analyse de fondation du chemin impliquant une prise d'échantillonnage sur les chemins Preston, LDN, Pointe à Baptiste et Grande-Baie.

Que,

La dépense sera financée à même le programme TECQ 2014-2018;

Adoptée.

6.4 15-09-17823 Demande de modification de la programmation de travaux dans le cadre du programme TECQ

Considérant que nous devons apporter une modification à la programmation afin d'y inclure des travaux de génie routier, soit la préparation d'un plan d'intervention sur des parties du réseau routier de la Municipalité de Duhamel;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil informe le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) que les travaux prévus à la priorité 4 soient modifiés de sorte que les travaux de génie routier, soit la préparation d'un plan d'intervention sur des parties du réseau routier de la Municipalité de Duhamel y soient ajoutés.

Adoptée.

6.5 15-09-17824 Programme de réhabilitation du réseau routier : Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Volet-1 Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE les membres du Conseil désirent présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS,

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Le Conseil municipal de Duhamel autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée.

6.6 15-09-17825 Location d'une pelle mécanique : Travaux chemins LGE

ATTENDU QUE Des travaux de réfection du chemin Lac-Gagnon Est sont prévus à la mi-septembre;

ATTENDU QUE ces travaux nécessitent l'utilisation d'une pelle mécanique;

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé et qu'un seul soumissionnaire a déposé sa soumission :

Excavation Lirette pour un montant de 120\$/ h.

Il est **résolu**

QUE,

La firme Excavation Lirette soit retenue suite à l'appel d'offres pour la location d'une pelle mécanique dans le cadre du projet P-14 sur une portion du chemin du Lac-Gagnon Est.

6.7 15-09-17826 Dynamitage chemin Lac-Gagnon Est

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé pour le dynamitage du chemin dont voici le résultat :

Dynamitage Ritchie au montant 42,85\$ le m³ + taxes pour une estimation de 700m³

ATTENDU QUE la soumission reçue dépasse l'estimation de 35,00\$ le m³ prévue au budget ;

ATTENDU QU'il serait avantageux de retourner en appel d'offres afin d'obtenir un taux horaire au lieu de taux unitaire pour les travaux de dynamitage;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **résolu** unanimement

QUE,

La soumission présentée par Dynamitage Ritchie soit refusée;

ET QUE,

Les membres du Conseil autorisent madame Claire Dinel, directrice générale à retourner en appel d'offre, afin d'obtenir un taux horaire pour les travaux de dynamitage dans le projet P14 du chemin du Lac Gagnon Est.

Adoptée.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Compte rendu de la Sécurité publique

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de la Sécurité publique.

7.2 15-09-17827 Embauche d'un pompier volontaire

ATTENDU QU'un appel de candidature a été effectué afin de recruter de nouveaux pompiers volontaires à Duhamel;

ATTENDU QU'une quatrième candidature a été reçue au nom de monsieur Normand Girard;

ATTENDU QUE la recommandation du directeur du service à l'effet de nommer monsieur Normand Girard à titre de pompier volontaire de Duhamel pour une période d'essai d'un an, et ce, conformément au règlement 04-002 « établissement du service d'incendie » ;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Suite à la recommandation de monsieur Benoit Fiset, directeur du service d'incendie, les membres du Conseil acceptent la candidature de monsieur Normand Girard à titre de pompier de Duhamel pour une période de probation d'un an.

Adoptée.

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1 Compte rendu de service d'Urbanisme et environnement

Mme Doris Larose donne le compte rendu de l'Environnement.

8.2 Rapport – Épisode d’algues bleues verts dans la Baie Dorée

Le rapport d’analyse suite à l’épisode d’algues bleues verts dans la Baie Dorée le 17 août dernier est déposé. Un constat de la situation ainsi que les actions prises est présenté à la population.

8.3 15-09-17828 Demande de dérogation mineure – 4602 chemin du Lac Gagnon Ouest

ATTENDU QU’une demande de dérogation mineure a été déposée en bonne et due forme au Service d’urbanisme de la Municipalité;

ATTENDU QUE ladite demande porte sur un agrandissement en hauteur de 24 x 24 pieds (ajout d’un 2^e étage) sur une propriété existante et construite entièrement dans la marge riveraine de 20 mètres;

ATTENDU QUE les plans des niveaux ont été présentés et que l’agrandissement proposé ne comporte pas de chambres à coucher supplémentaires;

ATTENDU QUE le second étage sera construit à plus de 10 mètres de la ligne des hautes eaux;

ATTENDU QUE la demande ne semble pas porter atteinte à la jouissance de leur propriété par les voisins;

ATTENDU QUE les propriétaires ne peuvent pas réaliser raisonnablement leur projet ailleurs sur leur terrain;

ATTENDU QU’un avis de la présente demande de dérogation a été publié dans le journal de la Petite Nation du 19 août 2015;

ATTENDU QUE le Comité consultatif en urbanisme a analysé la demande et qu’une recommandation favorable a été présentée au Conseil municipal à certaines conditions;

Il est résolu unanimement

d’accepter cette demande de dérogation aux conditions suivantes :

- 1- Une analyse d’un expert doit être présentée avec la demande de permis concernant la capacité de la structure du bâtiment à accueillir ce second étage;
- 2- Les propriétaires doivent s’engager à respecter toutes les exigences de cette analyse;
- 3- Des gouttières doivent être aménagées de sorte à égoutter l’eau des toitures en dehors de la marge riveraine ou dans des jardins de pluie aménagés;
- 4- La végétation doit être maintenue dans la bande de protection riveraine.
- 5- Une barrière à sédiments doit être maintenue en place entre le site des travaux et le lac en tout temps durant les travaux.

Adoptée.

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

9.1 Compte rendu du service des Loisirs, culture et tourisme

Aucun compte rendu.

9.2 Symposium art in situ

La 8e édition du Symposium d’art in situ, initiée par le Centre d’action culturelle de la MRC de Papineau (CACP) sous le thème « Peuples des bois », est en pleine effervescence, au cœur du village de Duhamel. Concentrés mais réceptifs, les sept artistes invités sont à l’œuvre actuellement. Nous vous invitons au vernissage qui se tiendra dimanche

qui vient, le 6 septembre 2015, à 13h00. Chaque artiste présentera son œuvre tout en commentant sur l'inspiration.

10. SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

10.1 15-09-17829 Adoption de la politique Municipalité amie des aînés (MADA)

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux familles et aux aînés un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT QU'un comité de pilotage a été mis en place en 2013 afin d'élaborer une politique et le plan d'action Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage deviendra un comité de suivi pour la mise en application du plan d'action MADA;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

La municipalité adopte la politique familiale incluant la démarche *Municipalité amie des aînés* et son plan d'action d'une durée de 3 ans

ET QUE,

Le comité de suivi soit désigné pour le suivi de la mise en œuvre.

Adoptée.

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. 15-09-17830 Fermeture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée se termine à 21h55.

Adoptée.

David Pharand
Maire

Claire Dinel, gma
Directrice générale